



INSCRIPTIONS EN MATERNELLE 2025/2026

pour les enfants nés en 2022
à partir du 3 février 2025



- Pas de réinscriptions nécessaires pour les enfants entrants en classe élémentaire (CP).
- Les inscriptions en restauration scolaire et en périscolaire débuteront courant mars 2025.
- En cas d'emménagement sur Ostwald, contactez directement le service scolaire.

ÉTAPE 1 Création ou mise à jour de votre ESPACE CITOYEN (ECP)

Si vous n'avez pas d'Espace Citoyen (ECP) ou que votre compte est désactivé, contactez par mail scolaire@ostwald.fr.
Si vous avez déjà un ECP actif, veillez à mettre à jour vos informations sur les membres de votre famille et vos coordonnées (adresse, téléphone, etc.).

ÉTAPE 2 Du 3 au 28 février 2025 > INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES sur l'ECP

La scolarisation des enfants est obligatoire à partir de 3 ans. L'affectation se fait en fonction de leur adresse de résidence principale (voir la carte des secteurs scolaires est disponible sur www.ville-ostwald.fr).

> MODALITÉS D'INSCRIPTION

Depuis la dalle « Créer une inscription » sur votre Espace Citoyen (ECP), procédez à l'inscription en maternelle.

Dès validation de votre demande d'inscription par le service des affaires scolaires, votre certificat d'admission scolaire sera disponible dans votre dalle « Édition de document ».

PIÈCE À JOINDRE

Justificatif de domicile de moins de 3 mois (des deux parents s'il y a séparation).

Documents à scanner (max 500 Ko/doc) au préalable et à stocker dans la dalle « pièces justificatives » de l'Espace Citoyen.

> DEMANDES SPÉCIFIQUES

• **Classe bilingue** (12h français/12h allemand)
Téléchargez le [certificat d'engagement](#) et cochez la case du site bilingue souhaité.

• **Demande de dérogation de secteur scolaire**
Téléchargez le [formulaire à compléter](#) à renvoyer à scolaire@ostwald.fr

Le règlement de la commission de dérogation scolaire est disponible sur le site de la ville.

ÉTAPE 3 Du 3 au 31 mars 2025 > INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES à l'école

Prendre rendez-vous à l'école de secteur indiquée sur votre certificat d'admission scolaire.

Ce rendez-vous, avec la directrice ou le directeur, est **IMPÉRATIF** pour finaliser l'inscription scolaire de votre enfant.

PIÈCES À PRÉSENTER

- Le certificat d'admission scolaire délivré sur votre ECP.
- Le carnet de santé ou un certificat médical de vaccinations à jour.

CONTACT : Service scolaire par mail à scolaire@ostwald.fr ou par téléphone au **03 88 66 84 28**.



Inscriptions sur l'Espace Citoyen (ECP) : www.espace-citoyens.net/ville-ostwald
Infos complémentaires et contacts sur le site de la ville : www.ville-ostwald.fr